29 novembre 1226 : sacre de Louis IX (Reims).

Louis naît le 25 avril 1214 à Poissy, quelques semaines avant la bataille de Bouvines qui consacrera la puissance de son grand-père Philippe Auguste. Il est le quatrième enfant et premier fils survivant du prince Louis, futur Louis VIII, et de Blanche de Castille, petite-fille d'Aliénor d'Aquitaine et d'Henri II Plantagenêt. Cette ascendance lui confère un sang royal doublement prestigieux, mêlant la lignée capétienne à celle des souverains castillans.

Son enfance se déroule dans l'ombre d'un père souvent absent, engagé dans les campagnes militaires du royaume. La mort prématurée de ses frères aînés fait de lui l'héritier présomptif dès son plus jeune âge. Blanche de Castille, femme d'une intelligence politique remarquable et d'une piété profonde, prend en main son éducation avec une rigueur toute particulière. Elle lui inculque les vertus chrétiennes, le sens du devoir royal et une conscience aiguë de sa mission divine. L'enfant grandit dans une atmosphère où la dévotion religieuse se mêle intimement à l'apprentissage du métier de roi.

Le 8 novembre 1226, Louis VIII meurt de dysenterie au retour de la croisade contre les Albigeois, laissant un royaume en pleine expansion mais politiquement fragile. Louis, âgé de douze ans seulement, est sacré à Reims le 29 novembre suivant. Trop jeune pour gouverner seul, il voit sa mère assumer la régence avec une autorité que beaucoup de grands feudataires contestent immédiatement.

Les premières années du règne sont marquées par une série de révoltes nobiliaires. Les comtes de Champagne, de Bretagne, de la Marche et plusieurs autres seigneurs forment des coalitions successives contre la régente, qu'ils jugent illégitime en raison de son sexe et de ses origines étrangères. Blanche de Castille fait face avec une habileté consommée, alternant fermeté militaire et diplomatie. Elle parvient à isoler les rebelles les uns des autres, à négocier des trêves avantageuses et à préserver l'intégrité du domaine royal. Le jeune Louis observe et apprend auprès d'elle les subtilités du pouvoir.

En 1234, le roi atteint sa majorité et épouse Marguerite de Provence, fille du comte Raymond-Bérenger IV. Cette union politique rapproche la couronne de France des terres méridionales et méditerranéennes. Le couple développera au fil des ans une affection sincère et profonde, dont témoignent les chroniqueurs de l'époque. Onze enfants naîtront de ce mariage, parmi lesquels le futur Philippe III.

Le souverain et l'administrateur

Louis IX incarne une conception renouvelée de la royauté médiévale. Pour lui, le pouvoir royal n'est pas un privilège mais une charge, une responsabilité devant Dieu dont il devra rendre compte au jour du Jugement. Cette vision inspire l'ensemble de sa politique intérieure.

Le roi s'attache d'abord à pacifier le royaume et à régler les conflits territoriaux hérités des générations précédentes. En 1258, il conclut avec Jacques Ier d'Aragon le traité de Corbeil, par

lequel la France renonce à ses prétentions sur la Catalogne tandis que l'Aragon abandonne les siennes sur le Languedoc. L'année suivante, le traité de Paris avec Henri III d'Angleterre règle de manière durable le contentieux anglo-français. Louis restitue au Plantagenêt certains territoires continentaux, notamment le Limousin, le Périgord et le Quercy, en échange de l'hommage lige du roi d'Angleterre pour ses possessions françaises. Cette décision, critiquée par certains de ses conseillers qui y voient une faiblesse, procède en réalité d'une logique politique cohérente. Le souverain préfère un vassal reconnaissant à un ennemi humilié, estimant qu'une paix juste vaut mieux qu'une victoire génératrice de ressentiments futurs.

Sur le plan administratif, Louis IX poursuit et amplifie l'œuvre centralisatrice de ses prédécesseurs. Il développe le système des enquêteurs royaux, ces commissaires chargés de parcourir le royaume pour recueillir les doléances des sujets contre les agents de la couronne. Les baillis et sénéchaux voient leurs pratiques examinées, leurs abus corrigés. Le roi souhaite que justice soit rendue équitablement à tous, sans considération de rang ou de fortune. La fameuse image du souverain rendant la justice sous le chêne de Vincennes, transmise par Joinville, symbolise cette volonté d'accessibilité.

Le système judiciaire connaît des transformations significatives sous son règne. Le Parlement de Paris s'organise progressivement en institution permanente, distincte de la cour féodale traditionnelle. La procédure inquisitoire, empruntée au droit romain et au droit canonique, se substitue peu à peu aux modes de preuve archaïques comme le duel judiciaire ou les ordalies, que Louis interdit dans le domaine royal. La monnaie royale acquiert cours légal dans l'ensemble du royaume, affaiblissant les prérogatives monétaires des seigneurs.

La première croisade (1248-1254)

La croisade constitue l'horizon spirituel et politique majeur du règne de Louis IX. Depuis la chute de Jérusalem en 1187, les tentatives de reconquête se sont soldées par des échecs ou des succès éphémères. Le roi de France, animé d'une ferveur religieuse intense, considère comme son devoir sacré de porter secours aux chrétiens d'Orient et de libérer les Lieux saints.

En décembre 1244, gravement malade, il fait vœu de prendre la croix s'il recouvre la santé. Guéri, il consacre les années suivantes à préparer minutieusement l'expédition. Les ressources du royaume sont mobilisées, une flotte est constituée à Aigues-Mortes, port créé pour l'occasion sur le littoral méditerranéen. En août 1248, le roi s'embarque avec une armée considérable, accompagné de ses frères Robert d'Artois, Charles d'Anjou et Alphonse de Poitiers, ainsi que de nombreux grands seigneurs.

L'objectif stratégique est l'Égypte, centre névralgique de la puissance ayyoubide. En juin 1249, les croisés débarquent devant Damiette, qui tombe rapidement. Mais l'armée s'attarde plusieurs mois dans le delta du Nil, attendant des renforts et laissant passer la saison favorable. Lorsqu'elle reprend sa marche vers Le Caire en novembre, les conditions se sont détériorées. La bataille de Mansourah, en février 1250, illustre les difficultés de l'entreprise. Une charge inconsidérée du comte d'Artois, qui refuse d'attendre le gros de l'armée, se transforme en désastre. Robert y trouve la mort avec plusieurs centaines de chevaliers.

L'armée franque, affaiblie par les combats et décimée par les épidémies, notamment le scorbut et la dysenterie, se retrouve bientôt encerclée. En avril 1250, Louis IX est contraint de capituler. Le roi lui-même est fait prisonnier avec la majeure partie de ses troupes. La rançon exigée est colossale. Marguerite de Provence, restée à Damiette où elle vient d'accoucher, négocie avec fermeté la libération de son époux. La ville est restituée aux musulmans, une somme considérable versée.

Libéré, Louis IX refuse de rentrer immédiatement en France. Il passe quatre années en Terre sainte, s'employant à fortifier les places chrétiennes du littoral syrien, à racheter les captifs et à négocier avec les différentes puissances musulmanes. Cette période révèle ses qualités d'organisateur et de diplomate. Il ne regagne son royaume qu'en 1254, rappelé par la mort de Blanche de Castille, survenue trois ans plus tôt.

Les années de maturité

Le retour de croisade marque un tournant dans la vie du souverain. L'échec de l'expédition égyptienne, loin de l'abattre, renforce sa détermination à se montrer digne de sa mission royale. Sa piété, déjà profonde, s'intensifie encore. Il multiplie les pratiques dévotionnelles, les jeûnes, les mortifications. Son entourage s'inquiète parfois de ces excès ascétiques qui altèrent sa santé.

Sur le plan politique, Louis IX continue son œuvre réformatrice. La grande ordonnance de 1254 codifie de nombreuses mesures administratives et judiciaires. Elle interdit aux officiers royaux de fréquenter les tavernes, d'accepter des cadeaux, de pratiquer l'usure. Elle réglemente le commerce, combat la prostitution, encadre les jeux de hasard. Le roi légifère également contre les blasphémateurs et les juifs, manifestant ainsi les limites de sa tolérance dans un contexte où l'unité religieuse du royaume lui paraît menacée.

La construction de la Sainte-Chapelle, achevée en 1248, témoigne de la magnificence qu'il sait déployer au service de la foi. Cet édifice, joyau de l'architecture gothique rayonnante, est conçu pour abriter les reliques de la Passion acquises auprès de l'empereur latin de Constantinople, notamment la Couronne d'épines. Le roi a dépensé pour ces reliques des sommes très supérieures au coût de la chapelle elle-même, tant leur possession lui paraît essentielle au prestige sacré de la monarchie capétienne.

Louis IX acquiert progressivement une stature internationale exceptionnelle. Sa réputation de sagesse et d'équité lui vaut d'être sollicité comme arbitre dans les conflits qui déchirent la chrétienté occidentale. En 1264, il est choisi pour trancher le différend entre Henri III d'Angleterre et ses barons révoltés. La mise d'Amiens, rendue en faveur du roi anglais, illustre sa conception traditionnelle de l'autorité monarchique, qu'il juge fondée sur le droit divin et non sur le consentement des sujets.

La seconde croisade et la mort (1270)

Malgré son âge avancé et sa santé déclinante, Louis IX n'a jamais renoncé à son projet de croisade. En 1267, il prend à nouveau la croix, entraînant avec lui ses fils et de nombreux

seigneurs. L'expédition, moins bien préparée que la précédente, souffre dès le départ d'objectifs incertains. Le choix de Tunis comme première cible, peut-être influencé par Charles d'Anjou devenu roi de Sicile, surprend les contemporains. Le souverain espérait-il convertir l'émir hafside, obtenir une base arrière pour une attaque contre l'Égypte, ou poursuivait-il d'autres desseins ? Les historiens en débattent encore.

L'armée débarque devant Tunis en juillet 1270, en pleine chaleur estivale. Très vite, les épidémies ravagent les rangs des croisés. Le roi lui-même contracte la maladie, probablement le typhus ou la dysenterie. Affaibli par des années d'austérités, il décline rapidement. Le 25 août 1270, couché sur un lit de cendres en signe d'humilité, Louis IX rend son dernier souffle en murmurant le nom de Jérusalem. Il avait cinquante-six ans.

Son corps est rapatrié en France dans des conditions difficiles. Selon l'usage du temps, les chairs sont séparées des ossements. Ces derniers sont inhumés à Saint-Denis, dans la nécropole royale, tandis que les entrailles restent à Monreale, en Sicile, et le cœur est confié à l'abbaye de Royaumont. Le culte populaire se développe immédiatement autour de sa mémoire.

La canonisation et la postérité

Dès après sa mort, les témoignages affluent sur les vertus et les miracles attribués à Louis IX. Son confesseur Geoffroy de Beaulieu rédige une première biographie hagiographique. Jean de Joinville, son ami et compagnon de croisade, compose plus tard une chronique vivante et attachante qui constitue notre principale source sur sa personnalité.

Le procès de canonisation, ouvert sous Boniface VIII, aboutit en 1297. Louis IX devient saint Louis, seul roi de France à avoir été officiellement canonisé. Cette reconnaissance consacre un modèle de sainteté royale qui influence durablement la conception française de la monarchie. Les successeurs de Louis IX se réclament de son héritage spirituel autant que politique. La formule « *roi très chrétien* », appliquée désormais systématiquement aux souverains français, trouve en lui son incarnation exemplaire.

L'image de saint Louis a traversé les siècles avec des fortunes diverses. Le Moyen Âge tardif vénère en lui le croisé et le justicier. La monarchie absolue l'érige en modèle du prince pieux soumettant l'Église à l'État. La Révolution le rejette comme symbole de l'alliance du trône et de l'autel. Le XIXe siècle romantique redécouvre le personnage à travers Joinville. L'historiographie contemporaine s'efforce de dépasser ces lectures successives pour comprendre l'homme dans son contexte, avec ses grandeurs et ses limites.

Il n'en demeure pas moins une figure majeure de l'histoire de France. Sous son règne, le royaume capétien atteint un apogée territorial, politique et culturel. Paris s'affirme comme capitale intellectuelle de la chrétienté avec son université florissante. L'art gothique rayonnant s'épanouit dans les cathédrales et les palais. La langue française, portée par une littérature abondante, commence à supplanter le latin dans les actes officiels. L'administration royale pose les fondements de l'État moderne. En ce sens, Louis IX apparaît bien comme l'un des architectes de la France, figure tutélaire dont l'ombre portée s'étend sur les siècles suivants.

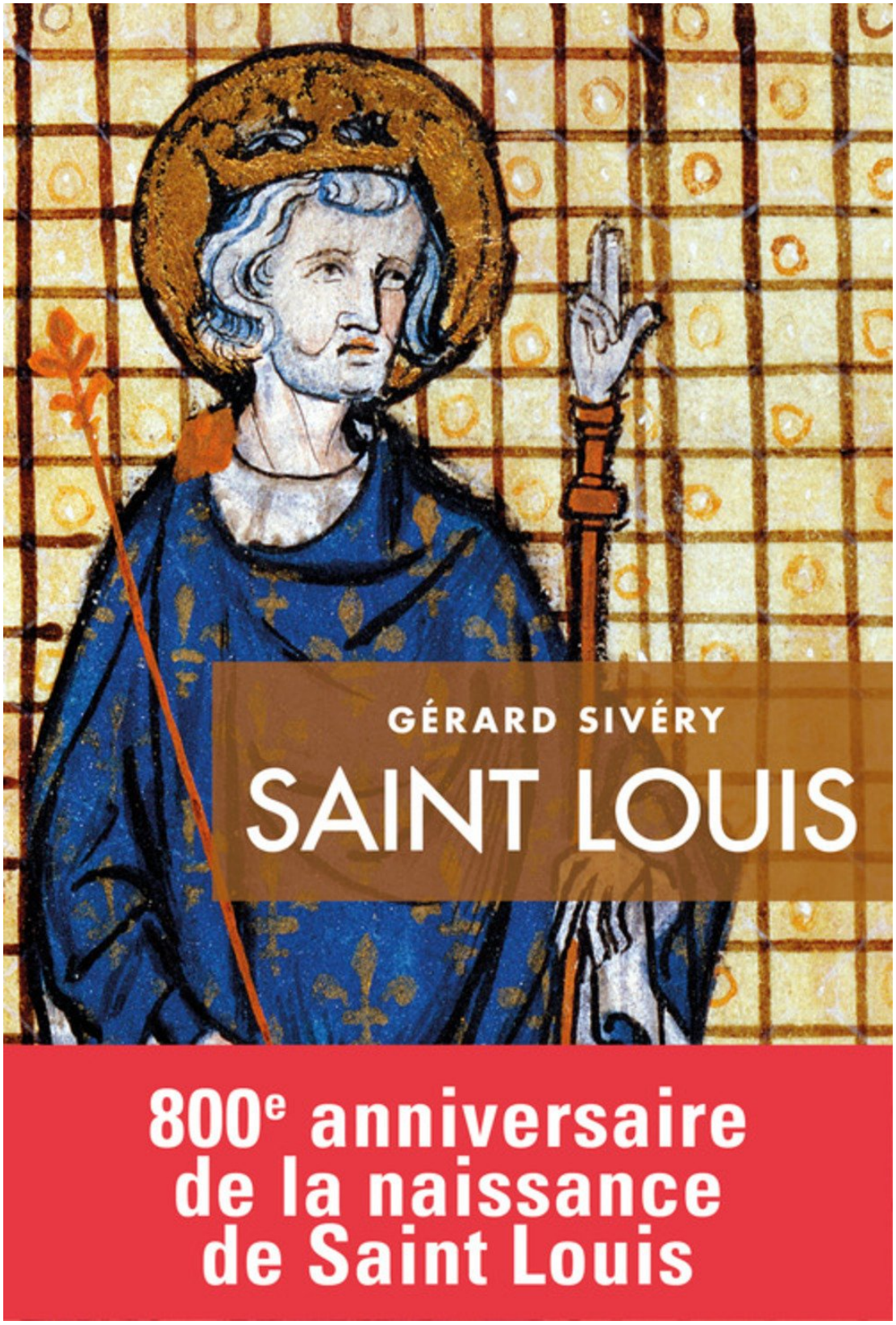
GÉRARD SIVÉRY
SAINT LOUIS
800e anniversaire
de la naissance
de Saint Louis

29 novembre 1516 : signature de la paix de Fribourg (Suisse).

A la suite de la victoire française de Marignan, la Confédération des XIII cantons suisses signe une « *Paix perpétuelle* » avec la France et prêtent serment de ne plus s'allier contre elle. Les Gardes suisses serviront le roi de France jusqu'à la Révolution française.

————————–

Le 29 novembre 1516, le roi de France, François 1er, et les Suisses concluent une « paix perpétuelle »*, signée à Fribourg. Les guerres d'Italie sont alors terminées pour les Confédérés qui acquièrent de nouveaux territoires et, en dépit de la défaite de Marignan, renforcent leur réputation militaire. Mais ces guerres ont aussi mis en évidence les profondes divisions et rivalités entre cantons, ainsi que des relations très tendues au sein de la Ligue confédérale. On a craint à plusieurs reprises que les Suisses s'entretuent sur les champs de bataille de Lombardie. Le chemin vers la paix de 1516 est long et laborieux. Les cantons occidentaux, parmi lesquels figurent Fribourg, jouent un rôle important dans le succès final des négociations, entamées avant Marignan, et c'est probablement pour cela que Fribourg fut choisie comme lieu pour conclure officiellement la paix. Cet accord, qui doit être davantage considéré comme un* « traité de paix et d'amitié » *qu'une véritable* « alliance »*, constitue un moment clé de l'histoire des relations des Suisses entre eux-mêmes, avec la France et avec les puissances européennes.* **(Source : École nationale des Chartes).**

IN NOMINE SANCTAE ET INDIVIDUAE TRINITATIS AMEN.
NOS FRANCISCVS

29 novembre 1693 : attaque anglaise de Saint Malo.

Voulant détruire la base de départ des corsaires français qui portent de terribles coups au commerce anglais, le commodore John Bembow lance contre les remparts de la ville (au niveau de la poudrière dans la tour Bidouane), un navire chargé de poudre. La « *machine infernale* » s'échoue fort heureusement avant d'atteindre son objectif et ne tue que ses occupants.

29 novembre 1909 : bataille du puits d'Achourat (nord de Tombouctou – actuel Mali).

Le capitaine Grosdemange, commandant le groupe nomade d'Araouane (75 hommes), surprend un rezzou de Kountas et de Beraber (98 hommes) qu'il attaque de nuit. Ceux-ci sont immédiatement renforcés par un autre rezzou (270 hommes) non détecté. Le combat dure 15 heures coutant 70 tués à l'ennemi et 16 au GN, dont Grosdemange que ses hommes enterrent à Tombouctou.

29 novembre 1890 : naissance de Maurice Genevoix (Decize).

Normalien, académicien, Genevoix est sous-lieutenant d'infanterie pendant la Première Guerre mondiale. Il participe à la bataille de la Marne, aux Éparges et est grièvement blessé à la Tranchée de Calonne (25 avril 1915), là où quelques mois plus tôt est tombé Alain Fournier. Ses ouvrages consacrés à la Grande Guerre sont parmi les plus émouvants et les plus célèbres de la littérature de guerre. Simplicité, exactitude et bienveillance caractérisent à la fois l'écrivain et son style.

Ceux de 14 publié en 1949 rassemble ses ouvrages parus pendant et juste après la guerre. Dans ***La mort de près***, écrit en 1972, il revient à froid, sur ses premiers souvenirs. Il est mort en 1980 *« après avoir survécu près de 65 ans ».*

View Fullscreen
Aller au contenu PDF

29 novembre 1911 : le terme *avion* remplace officiellement celui d'*aéroplane* dans l'armée.

View Fullscreen
Aller au contenu PDF

L'avion (Guillaume Apollinaire)

Français, qu'avez-vous fait d'Ader l'aérien ?
Il lui restait un mot, il n'en reste plus rien.

Quand il eut assemblé les membres de l'ascèse
Comme ils étaient sans nom dans la langue française

Ader devint poète et nomma l'avion.

Ô peuple de Paris, vous, Marseille et Lyon,
Vous tous, fleuves français, vous françaises montagnes,
Habitants des cités et vous, gens des campagnes,
L'instrument à voler se nomme l'avion.

Cette douce parole eût enchanté Villon,
Les poètes prochains la mettront dans leurs rimes.

Non, tes ailes, Ader, n'étaient pas anonymes.
Lorsque pour les nommer vint le grammairien
Forger un mot savant sans rien d'aérien,
Où le sourd hiatus, l'âne qui l'accompagne
Font ensemble un mot long comme un mot d'Allemagne.

Il fallait un murmure et la voie d'Ariel
Pour nommer l'instrument qui nous emporte au ciel.
La plainte de la brise, un oiseau dans l'espace
Et c'est un mot français qui dans nos bouches passe.

L'avion ! L'avion ! qu'il monte dans les airs,
Qu'il plane sur les monts, qu'il traverse les mers,
Qu'il aille regarder le soleil comme Icare
Et que plus loin encore un avion s'égare
Et trace dans l'éther un éternel sillon
Mais gardons-lui le nom suave d'avion
Car du magique mot les cinq lettres habiles
Eurent cette vertu d'ouvrir les ciels mobiles.

Français, qu'avez-vous fait d'Ader l'aérien ?
Il lui restait un mot, il n'en reste plus rien.

Breguet IV en mars 1911.